

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 09 minutes du matin.
6 — 45 — —
9 — 02 — —
1 — 33 — — soir,
— — — —
7 — 22 — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS

3 heures 03 minutes du matin.
8 — 20 — —
— — — —
12 — 38 — —
4 — 44 — — soir,
10 — 30 — —
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

La journée du 11 avril à Paris

A huit heures, ce matin, le rappel est battu dans différents quartiers, notamment à Montmartre.

On nous dit qu'il s'agit de renforcer ou de remplacer les bataillons qui ont pris part aux engagements d'hier.

A dix heures, il se produit un mouvement considérable de bataillons : nous en voyons défilé quelques-uns sur le boulevard, se dirigeant du côté de la Madeleine.

Rue Saint-Lazare, sur la devanture fermée d'un cordonnier, n° 9, nous remarquons une pancarte sur laquelle on lit ces mots, écrits en très-belle courrière : *Fermé pour cause de décès. — Mort au champ d'honneur.* Le cordonnier, tué hier, appartenait au 116^e.

A la place de la Concorde, nous remarquons que la barricade de la rue Royale a disparu; il en est de même de celle qui fermait la rue de Rivoli, côté du ministère de la marine. Celle, seule, qui a été élevée à la tête du pont de la Concorde, est encore debout.

Les Champs-Élysées ne sont hantés que par de très-rare promeneurs.

Peu de gardes nationaux. Nous n'en rencontrons qu'un groupe, campé au coin de la rue Marbeuf.

Tout semble tranquille aux batteries de la porte Maillot, de la porte des Ternes, aussi bien que du côté du rond-point de Courbevoie et du Mont-Valérien.

Ce matin, cependant, quelques coups de canon ont été échangés.

Des obus sont tombés encore dans les environs de l'Arc-de-Triomphe; le n° 1 de la rue d'Eylau a été atteint à la corniche, mais n'a pas beaucoup souffert. Un autre projectile a labouré la façade du n° 12 de la rue de Presbourg, la maison même qui précède celle de l'ambassade ottomane, si désastreusement éprouvée.

Nous nous avançons de quelques mètres sur l'avenue de la Grande-Armée. C'est une solitude absolue dans cette voie, qui n'est plus peuplée que de ruines. Le sol y est effondré par les obus, les trottoirs bouleversés. Les vespasiennes et les kiosques sont renversés, et leurs débris se mêlent à ceux des portions de toit démolis et des pans de murs emportés. C'est à peine si, poussé par une nécessité absolue, quelqu'un des rares habitants restés dans les maisons ose traverser en courant cette vaste rue désolée.

Il est alors midi un quart, et nous nous disposons à regagner notre voiture, lorsque, soudain, un coup de canon se fait entendre. Il part de la porte Maillot.

Les quelques curieux qui étaient avec nous se sauvent à toutes jambes.

Le Mont-Valérien répond à la porte Maillot. Les obus tombent dans la rue de la Grande-Armée. La porte des Ternes vient en aide à la porte Maillot. Cela dure ainsi pendant un quart-d'heure.

Nous remarquons un obus lancé par la porte Maillot, et qui éclate juste entre les deux casernes du Mont-Valérien. Après ce coup-là, plus rien. Tout rentre dans le silence.

A la place d'Eylau, nous sommes témoin du fait suivant :

Un corbillard arrive tout-à-coup, emporté par deux chevaux, devant l'église située en face de ce qui fut l'Hippodrome. Personne qui l'accompagne. Le cocher est seul — avec la bière. La porte de l'église s'ouvre, et après quelques explications, le prêtre, aidé du sacristain, se met en devoir, avec le cocher, de descendre la bière du corbillard et de la porter dans l'église.

Voici ce qui s'était passé :

Rue Ducey, 27 (cette rue aboutit sur l'avenue de la Grande-Armée), était restée, abandonnée de ses parents qui ont fui, une vieille demoiselle malade. Elle était morte depuis avant-hier, et les hommes de l'administration des pompes funèbres étaient venus ce matin, au moment où nous arrivions nous-même à l'Arc-de-Triomphe, pour poser les tentures, et on enterra la morte.

Les habitants du quartier leur firent observer qu'il y avait du danger, parce que les obus frappaient justement par là.

Ils continuèrent cependant leur œuvre.

Au bout d'un instant un obus éclate à quelques pas de la maison.

— Vite, vite, dit le commissaire, expédions !

Et là-dessus il fait mettre, sans autre cérémonie, le cadavre dans la bière. Puis, la bière sur le corbillard. Le cocher était sur son siège.

Les amis et les connaissances de la défunte se groupaient pour la convoier. Un nouvel obus éclate dans le jardin. Tout le monde se disperse. Et le cocher fouette ses chevaux, qui partent au galop. C'est ainsi que nous l'avons vu déboucher place d'Eylau.

Au pont de Grenelle, on nous dit que ce matin les forts de Vanves et d'Issy ont échangé, comme d'habitude, des coups de canon avec Châtillon.

Le garde que nous interrogeons ajoute qu'une fusillade assez vive a été entendue ce matin entre Vanves et Clamart.

Enfin, il nous affirme qu'hier soir, à la suite d'un engagement du côté de la porte de Versailles, une quinzaine de sergents de ville seraient restés au pouvoir des gardes nationaux.

Le feu, qui avait cessé entre la porte Maillot et le Mont-Valérien, reprend vers une heure et demie.

Dans l'espace d'une minute, l'Arc-de-Triomphe est atteint deux fois dans le bas du pilier de droite, faisant face à la porte Maillot. Le feu continue.

Dans l'avenue du Roi-de-Rome, à l'un des angles, un homme est occupé à changer le nom de cette rue en celui d'avenue *Duval*. Il ne s'émeut pas des obus, et continue tranquillement son travail.

Du côté d'Asnières, rien de nouveau à notre connaissance.

Les délégués de la Ligue républicaine pour les droits de Paris n'ont pu encore obtenir, de la Commune, les laissez-passer nécessaires à leur voyage de Versailles. Ils espèrent néanmoins pouvoir partir dans la soirée. Ces délégués sont MM. Armand Adam, Bonvallet et Desonnaz.

(La France.)

TROIS HEURES.

On lit dans le *Moniteur universel* :

Les projectiles continuent à tomber à de longs

intervalles sur la place de l'Etoile et dans les quartiers environnants. De temps à autre on entend une série de détonations, puis tout rentre dans le calme.

En s'approchant de Neuilly, on entend le bruit de la fusillade vers Levallois et Asnières.

Le Mont-Valérien tire sur l'arc de l'Etoile, sur l'avenue de la Grande-Armée; il envoie aussi quelques bordées vers le Point-du-Jour et Boulogne. Nous ignorons cependant s'il y a eu un engagement quelconque dans cette direction.

A la grande ambulance de Longchamps, il y a un certain nombre de voitures toutes prêtes à se transporter où besoin sera.

On circule dans tous les Champs-Élysées.

Une compagnie du 190^e bataillon a formé les faisceaux dans la rue Marbeuf.

Les fédérés ont comblé le fossé qui précédait la barricade de la rue Royale.

Au sud, on entend quelques détonations, et du haut du Trocadéro on voit éclater des obus dans le bois de Meudon et dans les environs de Châtillon; les batteries de l'armée de Versailles ne tirent pas.

En revenant vers le Mont-Valérien, on voit exécuter des travaux à gauche du fort; vers Saint-Cloud, de grosses pièces ont été récemment mises en batterie, on aperçoit leur silhouette noire au-dessus de terrassements nouvellement faits. Un grand mouvement règne dans le fort, qui semble occupé par une garnison considérable. Des équipages et des cavaliers sillonnent constamment la route qui de Suresnes conduit à la porte du fort.

TROIS HEURES ET DEMIE.

Dans le bas des Champs-Élysées, on rencontre beaucoup de promeneurs; les groupes sont nombreux sur le côté droit de la promenade et sur la place de la Concorde.

Un officier supérieur des fédérés passe, emporté par son cheval, que rien ne peut arrêter, et qui est ainsi entraîné vers l'Arc de Triomphe.

Toujours beaucoup de curieux sur le quai; on regarde la flottille qui ne fait aucun préparatif.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Le Gouvernement a reçu un avis du commandant prussien, à Saint-Denis, l'informant que la Commune a décidé d'interrompre tout service sur la ligne du Nord et qu'elle a porté cette décision à sa connaissance.

On ignore encore quelle sera la résolution des Allemands en présence de cette mesure.

— Le *Soir* annonce que la Commune de Paris est supprimée. On a mis à la place une dictature; la dictature de M. Cluseret, qui est Américain et, peut-être, bonapartiste. C'est la fin de la belle affaire du 18 mars. La dictature de M. Cluseret ne peut qu'être le signal d'une immense et sanglante saturnale dans les rues de Paris.

— Les dépêches arrivées à Versailles de Grenoble et de Dunkerque annoncent que des troubles, aussitôt calmés d'ailleurs que connus, ont eu lieu dans ces deux villes.

— Deux cents prisonniers français, venant de Cologne et de Magdebourg, sont arrivés dernière-

ment à Rouen par la ligne du Nord; la plupart se sont rendus à la gare de la rue Verte, pour de là être dirigés sur la Bretagne par la ligne du Mans.

— On connaît les terribles scènes qui, lors de l'occupation prussienne, se sont passées à Saint-Bohaire et qui ont amené de si graves représailles.

La préfecture de Loir-et-Cher communique à ce sujet à l'*Indépendant*, la note suivante :

« On se souvient que le 2 février 1871, les Prussiens étant en réquisition dans la commune de Saint-Bohaire, furent inquiétés par les injures de quelques femmes.

« Le lendemain, le village fut attaqué, le château incendié et seize habitants emmenés prisonniers.

« Quatre d'entre eux, pères de famille, furent condamnés à mort par un conseil de guerre prussien. Mais la peine fut commuée en dix années de réclusion. Ils sont, paraît-il, détenus à la forteresse de Strasbourg.

« Le préfet a ordonné une enquête sur les faits qui concernent chacun de ces malheureux, afin d'obtenir par la voie diplomatique leur prochain élargissement. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous empruntons les passages suivants à la lettre pastorale et au mandement de M^{re} l'Evêque d'Angers annonçant la consécration solennelle de son diocèse au Sacré Cœur de Jésus et prescrivant un service funèbre pour les soldats morts pendant la guerre :

NOS TRÈS-CHERS FRÈRES.

Nous venons aujourd'hui accomplir un vœu que nous avons fait il y a quelques semaines. Au plus fort de l'invasion étrangère, alors que l'ennemi cernait de toutes parts le diocèse d'Angers, votre Evêque, justement alarmé des périls qui menaçaient son troupeau, s'engageait à le consacrer solennellement au Sacré Cœur de Jésus, s'il plaisait à Dieu de le préserver du fléau; et cette promesse, inspirée par la vue d'un danger imminent, il la confiait dans un moment d'inquiétude suprême aux prêtres bien-aimés qui partagent avec lui la sollicitude pastorale.

Dieu a daigné exaucer vos prières et les nôtres. Comme les vagues de la mer qui viennent se briser contre le sable du rivage, le flot de l'invasion, contenu par le bras du Tout-Puissant, s'est arrêté aux limites mêmes de notre diocèse. En nous ménageant une large part dans les souffrances communes de la patrie, le Seigneur nous a du moins épargné cette humiliation extrême, de voir l'étranger envahir nos champs et s'asseoir en maître au foyer de nos pères. Grâce au ciel, l'Anjou et la Vendée sont restés une terre vierge, que l'ennemi a pu contempler de près avec un œil de convoitise, sans qu'il lui ait été donné de la souiller par sa présence ni d'y laisser, comme ailleurs, les traces sanglantes de son passage.

Ne soyez pas ingrats envers la divine Providence, N. T.-C. F.; montrez-vous reconnaissants d'un si grand bienfait. Si nous avons tardé jusqu'ici à nous acquitter de notre vœu, c'est que nous voulions attendre le moment où vos fils, rentrés dans leurs foyers, pourraient s'associer à cet

acte de foi public et mêler leurs actions de grâces à celles de leurs familles.

Vos pères avaient prélué à l'acte solennel auquel nous venons vous convier, N. T.-C. F.; et nous ne faisons que suivre leur exemple en confirmant parmi vous une dévotion qui leur était chère. C'est en portant sur leurs poitrines l'image du sacré Cœur de Jésus que ces hommes héroïques volaient au combat pour défendre leur foi; et ce n'est pas sans émotion que nous avons vu naguère leurs fils s'armer du même signe et renouveler, sous cette égide de la religion, les prodiges de bravoure qui, à une autre époque, avaient su forcer l'admiration de tous. Aussi, n'en doutez pas, à l'heure où, dans chacune de vos paroisses, vos prêtres réciteront au pied de l'autel la formule de consécration au Cœur de Jésus, leur voix trouvera de l'écho dans le ciel. Du sein de l'éternité bienheureuse, où les ont introduits leurs mérites, vos pieux ancêtres s'uniront avec vous dans un acte qui, en glorifiant Dieu, sera en même temps un hommage rendu à leur mémoire.

Le passé comme le présent nous fournissent donc des motifs tout particuliers de vouer notre diocèse au sacré Cœur de Jésus.

Et pourquoi faut-il que, à l'heure même où nous vous écrivons ces lignes, les haines et les divisions se prolongent sur divers points du pays? Nous aimions à penser que le malheur commun rapprocherait les cœurs, et que les enfants d'une même patrie oublieraient leurs dissensions pour travailler de concert à réparer les suites de nos désastres. Et voilà que les discordes intérieures reprennent leur cours avec plus d'âpreté que jamais, dans un moment où l'étranger occupe encore plusieurs de nos provinces. Ah! recueillons donc dans notre âme quelque étincelle de ce feu sacré de l'amour que le Sauveur est venu apporter sur la terre. Donnons-nous rendez-vous dans ce cœur adorable, où il y a place pour tous les hommes de bonne foi et de bonne volonté. Demandons-lui le secret de cette charité fraternelle qui atténue les dissidences, amortit le choc des opinions, dissipe les malentendus, apaise les ressentiments et ramène au sein d'une nation la concorde et la paix. Ce qu'il nous faut, c'est de l'affection mutuelle, de la bienveillance réciproque, du désintéressement et de la générosité; nous avons besoin, tous tant que nous sommes, de nous pénétrer de ces nobles sentiments dont le cœur du divin Maître est le modèle et le foyer.

Mais la charité, N. T.-C. F., n'a de véritable empire que sur les âmes affranchies du joug des passions mauvaises. Efforçons-nous donc de purifier nos cœurs pour les rendre semblables au cœur de Jésus. Que cette année, si terriblement féconde en leçons de tout genre, leur profite du moins quant à l'âme, et devienne pour eux le point de départ d'une vie plus chrétienne. Combien n'en est-il pas qui, l'an dernier, à pareille époque, ne se doutaient pas de leur fin prochaine; et ils ne sont plus de ce monde! L'épidémie ou la guerre les

ont enlevés dans l'espace de quelques jours. Ne restez pas sourds aux avertissements du Seigneur, N. T.-C. F.; écoutez la voix de ses ministres, justement préoccupés du salut de votre âme. Ne laissez pas vos fautes s'accumuler le long de votre vie, sans avoir cherché à en obtenir la rémission par le seul moyen que Dieu ait institué à cet effet; ne portez pas ce fardeau jusqu'au seuil de l'éternité, où les coups imprévus de la justice divine trompent si souvent l'attente de ceux qui renvoient à l'avenir ce qu'ils devraient faire dans le présent. Demandez dès maintenant à la confession sacramentelle ce calme, cette paix intérieure, cette tranquillité de l'âme, ce soulagement de la conscience, cette sécurité morale que rien ne peut suppléer. Ah! que le cœur de votre premier Pasteur serait inondé de joie, s'il lui arrivait de tous les points du diocèse cette consolante nouvelle que nul n'a résisté à l'appel de la grâce, et que nos malheurs publics ont eu au moins pour résultat de ramener à Dieu ceux qui négligeaient d'accomplir sa sainte loi!

Nous versons de cette espérance dans le cœur adorable de Jésus, qui se laissera toucher par l'hommage public de notre foi et de notre amour. Hélas! il y aura des absents parmi cette jeunesse que nous tenions tout particulièrement à consacrer au Sauveur. Ils ne sont pas tous revenus au sein de leurs familles, ces braves jeunes gens que nous voyions partir, il y a quelques mois, si pleins de force et de courage: plusieurs ont trouvé une mort glorieuse sur les champs de bataille; d'autres ont été emportés par la maladie et par les souffrances de la captivité. Sans nul doute, le Père des miséricordes leur aura tenu compte de tant de fatigues et de privations, supportées dans un esprit de foi et de résignation chrétienne. D'autre part, nous avons la consolation de vous apprendre que, de tous les côtés, nous sont parvenues les relations les plus touchantes sur la conduite religieuse et morale des soldats de l'Anjou. Vos enfants ont édifié, non-seulement les aumôniers français, mais encore les prêtres catholiques de l'Allemagne et de la Suisse, par leurs sentiments de piété et leur exactitude à remplir les préceptes de la religion. Si donc un certain nombre d'entre eux sont tombés martyrs du devoir, nous pouvons envisager avec confiance l'avenir éternel que Dieu leur aura réservé. Mais, vous ne l'ignorez pas, N. T.-C. F., les vies les plus pures ne sont pas exemptes de taches; et il appartient à ceux qui restent ici-bas de venir en aide, par leurs prières et leurs bonnes œuvres, à ceux qui ont quitté ce monde sans avoir payé complètement la dette du péché. Déjà, sur divers points du diocèse, des services particuliers ont été célébrés dans le but d'appliquer les mérites du sacrifice de Jésus-Christ à ces âmes surprises par la mort, loin de la terre natale. Mais il nous a paru juste et convenable d'honorer leur mémoire en réunissant les suffrages des fidèles dans un acte collectif; et cette commémoration des soldats morts pendant la guerre trouvera sa place toute naturelle après la consécration du diocèse au sacré Cœur de Jésus.

A CES CAUSES, après en avoir conféré avec

nos Vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de notre église Cathédrale,

NOUS AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT :

ART. I. — La consécration solennelle de notre diocèse au sacré Cœur de Jésus se fera le 16 avril prochain, dimanche de Quasimodo.

ART. II. — On déploiera pour cette cérémonie la pompe des plus grandes fêtes.

La solennité sera annoncée, la veille au soir et à chacun des offices du jour, par le son de toutes les cloches.

Nous nous proposons de présider nous-même pontificalement aux Vêpres de l'église Cathédrale.

ART. III. — A l'issue de la Messe solennelle, on exposera le Très-Saint Sacrement dans toutes les églises et dans les chapelles des communautés religieuses, où il demeurera exposé jusqu'après le Salut qui suivra les Vêpres.

ART. IV. — Au Salut du soir, avant le *Tantum ergo*, le célébrant, tenant un cierge allumé, lira l'acte de consécration au sacré Cœur, après quoi l'on chantera trois fois le verset *Parce, Domine*, et l'invocation *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis*.

ART. V. — Tous les ans, à perpétuité, le dimanche de Quasimodo, on récitera, le soir au Salut, selon ce qui est prescrit à l'article précédent, la prière de consécration au sacré Cœur de Jésus.

ART. VI. — Nous engageons tous nos fidèles diocésains à participer aux fruits du grand acte que nous leur annonçons, par la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

ART. VII. — Le mercredi 19 avril, il sera célébré, dans toutes les églises paroissiales de notre diocèse, un service solennel pour le repos de l'âme des soldats morts pendant la guerre.

Nous nous proposons d'officier pontificalement ce jour-là dans notre église Cathédrale.

ART. VIII. — Toutes les prières extraordinaires prescrites dans nos précédents Mandements cesseront d'avoir lieu, à l'exception de l'oraison pour le Souverain Pontife, que les prêtres continueront à réciter tous les jours au saint sacrifice de la Messe.

Hier soir, à Saumur, il a fait un orage violent comme aux jours caniculaires. Malheureusement la pluie n'a pas tombé aussi abondamment qu'on le désirait.

Le service de M. Girault, secrétaire de la société de secours mutuels *la Saumuroise*, aura lieu lundi prochain 17 avril, à 11 heures, dans l'église de la Visitation.

Le Président de la société invite tous les membres à y assister.

Le Président, Paul RATOUIS.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Versailles, 14 avril, 8 h. 35 soir.

Chef du Pouvoir exécutif à préfets et sous-préfets.

Les deux journées qui viennent de s'écouler ne pouvaient amener des événements, parce que le Gouvernement, persistant dans ses travaux d'or-

ganisation, ne cherche pas à faire des entreprises.

Du côté de Châtillon et des forts du sud, la canonnade a été presque insignifiante; pour une sortie de l'ennemi a été vigoureusement poussée, et nous répétons à cette occasion que les nuits précédentes, il est absolument faux que l'ennemi ait tenté et réalisé quoique ce soit, ce n'est une canonnade et une fusillade dans le vide, restées sans réponse, ce qui, certes, n'aurait pas eu lieu s'il avait voulu faire un seul pas en avant.

Nos postes sont bien établis, parfaitement filés du feu et ne souffrent en aucune manière tandis que les insurgés consomment leurs munitions inutilement. Notre nombreuse cavalerie, portant vers Juvisy et Choisy-le-Roi, les a privées de communications avec Orléans, de manière qu'il ne leur en reste plus aucune avec la province.

Au côté opposé, c'est-à-dire vers Neuilly, les insurgés canonnent des remparts de Maillot, tête de pont de Neuilly, et le général Wolf, un de nos plus vigoureux officiers, a fait une sortie contre les maisons de droite et de gauche, et il a fait subir à l'ennemi des pertes considérables.

On s'occupe de contrebattre la batterie d'artillerie uniquement pour contenir l'ennemi, l'attention étant toujours de nous borner à conserver nos positions jusqu'au jour où nous tenterons une action décisive de mettre un terme à cette guerre civile déplorable.

Jusqu'ici il n'y a rien de significatif que des arrivées de troupes et de matériel.

L'Assemblée poursuivant paisiblement ses travaux a voté aujourd'hui à une immense majorité la loi municipale, après avoir presque sur tous les points consacré le projet du Gouvernement. Elle a prouvé en même temps qu'elle voulait la parole à Paris en le dotant d'autant de franchises municipales que les villes qui en ont le plus.

A. THIERS.

Étude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le dimanche 16 avril 1871, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M. Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé le sieur Philippe, charron-forgeron à la Croix-Verte, levée de la Ronde, à la vente publique aux enchères du mobilier, du matériel et des marchandises dépendant de sa succession.

Il sera vendu:

Grande quantité de madriers de différents bois, roues neuves et vieilles, planches en bois dur et bois blanc, rais, jantes, boulons, vis, ressorts, essieux, fer neuf, plusieurs belles carrioles et tilburys, enclumes, soufflets, étaux, machines à percer, filières doubles, marteaux et quantité d'outils de forge et charonnage, deux beaux hangars couverts en ardoises, lanternes, cornues vernis et autres, toiles cirées, toiles grises, etc.

Mobilier: lits, couettes, matelas, couvertures, couvre-pieds, rideaux, draps, serviettes, nappes, essuie-mains, effets, armoires, commodes, buffets, tables, chaises, fauteuils, pendules, bijoux, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

LA FERME DE BROCHEMELLE,

Située commune d'Etusson (Deux-Sèvres).

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et prés, d'une contenance de seize hectares, dans un seul ensemble.

S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, audit M^e HACAULT, notaire. (48)

Étude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

ON DEMANDE A EMPRUNTER, d'une ou plusieurs personnes, une somme de 60,000 francs, avec intérêts à 5 0/0. Bonne garantie hypothécaire sur des immeubles ruraux.

S'adresser, pour avoir des renseignements, audit M^e HACAULT, notaire.

Étude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

PETITE PROPRIÉTÉ

Située à Bagneux, rue des Pauvres, appartenant à la famille

LETEUILLE-LEDO, comprenant maison, jardin, vignes;

Contenance: environ 55 ares. On pourrait diviser par parties.

S'adresser: pour visiter, à M. LAPORTE, qui joint la propriété; pour renseignements, à M^e LAUMONIER.

Présentement,

UNE MAISON, située à Saumur, rue de Fenet, occupée autrefois par M. Retiveau, boulanger.

Avec la maison on cèdera, si on le désire, tout le matériel de la boulangerie.

S'adresser à M. Frédéric LEHOUC.

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie. S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER

DE SUITE,

Le PREMIER ÉTAGE, comprenant cinq chambres, avec cave et grenier, d'une maison, à Saumur, rue du Portail-Louis, au-dessus des magasins de M. Vincent.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (44)

THAVENARD,

Mécanicien.

MACHINES A COUDRE pour toutes espèces d'industries, pièces de rechange et accessoires pour tous les systèmes.

Incessamment l'ouverture du magasin, rue Saint-Jean, 42, à Saumur. (35)

UN HOMME MARIÉ, muni de bons certificats, désire une place comme jardinier. Il se chargerait également de la conduite et du soin de chevaux. Sa femme pourrait prendre du service dans la même maison comme cuisinière.

S'adresser à Saumur, montée du Fort, chez M. GUÉDON. (50)

A VENDRE

OU A LOUER

DEUX MAISONS

Une située rue du Pavillon, 7, habitée par M. Guerin; l'autre au Pont-Fouchard, habitée par M. Gallard.

S'adresser à M^{lle} Arsène TESSIÉ, rue du Pavillon, 5. (33)

A LOUER

Pour la Saint Jean 1871,

UNE MAISON BOURGEOISE

Située rue du Champ-de-Foire, occupée actuellement par M. le général Michel.

S'adresser à M. LEGUÉ, rue du Portail-Louis, n° 4. (45)

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867. Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1862.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M. LARDEUX se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Saumur, P. GODET, imprimeur.